



Pointe à Pitre

60-70 Centre Saint John Perse Quai F. de Lesseps
97110 POINTE A PITRE
Tél. : 05 90 93 06 30



Saint Martin

78-81 Howell Center - Marigot
97150 SAINT MARTIN
Tél.: 05 90 87 30 88



CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Code RNCP 38565

PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION EN ALTERNANCE

Diplôme du Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse - niveau 3

Arrêté du 22/02/2017 - code 332 t

464 Heures

V3 – 06.09.26

CAP Accompagnant éducatif petite enfance

Dans une finalité éducative, le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :

- **des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;**
- **des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;**
- **des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.**

Ces activités sont conduites avec une marge d'autonomie définie par ou avec l'employeur.

Débouchés :	Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ; Ecole maternelle ; Accueil collectif de mineurs (ACM) ; A son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ; Maison d'assistants maternels (MAM) ; Au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne)
Emplois :	Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs : agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant éducatif petite enfance, agent territorial spécialisé des écoles maternelles Accueil collectif des enfants de moins de 6 ans : auxiliaire petite enfance, agent social, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, assistant éducatif petite enfance Domicile : garde d'enfant à domicile, assistant maternel, employé familial auprès d'enfant
Evolution :	Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le secteur : ✓ Concours ATSEM ✓ Auxiliaire de puériculture (DEAP) ✓ Accompagnant éducatif et social (DEAS) ✓ Bac Pro ASSP (accompagnant, soins et services à la personne)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance. Le certificat d'aptitude professionnelle est un diplôme national qui atteste d'un premier niveau de qualification professionnelle (niveau 3) pour un exercice dans trois types de lieux d'accueil.

Pour être titulaire du CAP, il faudra avoir validé les **3 unités professionnelles** :

- ✓ Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- ✓ Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- ✓ Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels.

Les Unités Professionnelles se découpent en un socle commun et 3 modules spécifiques :

- ☐ Socle commun : accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages, prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne, inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels.
- ☐ En école maternelle : assistance pédagogique au personnel enseignant ; activités de remise en état des matériels et locaux.
- ☐ En EAJE : participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique.
- ☐ En accueil individuel (domicile des parents, domicile des assistantes maternelles et MAM) : négociation du cadre de l'accueil organisationnel et contractuel ; sécurisation des espaces de vie de l'enfant ; entretien du logement, des équipements et du matériel ; élaboration des repas.



DRAC SARL au Capital de € 7 622.45 - SIRET : 388 084 394 000 62 -APE : 8559A – courriel : contact_ifacom@orange.fr
Siège social et Centre : 60-70 Centre Saint John Perse - 97110 POINTE A PITRE - Tél. : 05 90 93 06 30
Centre de Saint Martin : 78-81 Centre Howell Center – Marigot – 97150 SAINT MARTIN - Tél : 05.90.87.30.

MODALITES D'EVALUATION ET VALIDATION

Cette formation est validée par le Diplôme de « CAP Accompagnant éducatif petite enfance », titre enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles, Niveau 3, Arrêté du 22/02/2017 - code 332 t

Le titre est composé de 3 blocs de compétences qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Les évaluations seront formatives à partir de l'observation et l'évaluation des réalisations pratiques, et sommatives avec les évaluations de fin de bloc.

L'évaluation finale est organisée dans le cadre des sessions organisées par l'Education National :

- 1 épreuve orale sur l'accompagnement du jeune enfant, ainsi qu'une épreuve écrite de Prévention, Santé, Environnement (EP1) ;
- 1 épreuve écrite sur l'exercice de l'activité en accueil collectif (EP2) ;
- 1 épreuve orale sur l'accueil individuel (EP3)

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences : EP1, EP2 ou EP3. Validation partielle possible, bénéfice sur 5 années.

PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

PUBLIC :

- ✓ Demandeurs d'emploi
- ✓ Particuliers
- ✓ Salariés

PREREQUIS :

- ✓ 18 ans et plus
- ✓ Etre titulaire d'un CAP, CAPA, BEP, Baccalauréat ou autre diplôme de niveau 3 uniquement délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale ou par le Ministère de l'Agriculture (dispense des épreuves générales de l'examen).
- ✓ Être à jour des obligations vaccinales

ORGANISATION ET DUREE

DUREE : 464 Heures de formation sur 1 an soit 2 journées de formation par semaine, le lundi et mercredi.

HORAIRES : 08H00 - 12H00 et 13H00 - 16H00

NOMBRE DE PARTICIPANTS : minimum 10 et maximum 15

RECRUTEMENT SUR DOSSIER, TESTS ET ENTRETIEN APPROFONDI

Faire parvenir à IFACOM :

- Curriculum vitae
- 2 Photos d'identité
- 75 euros de frais d'inscription – *non remboursables*
- Lettre de motivation
- Copie du dernier diplôme

Délais d'accès à la formation :

- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis
- Validation de la candidature sur base du dossier, tests et entretien approfondi
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant
- Signature d'un contrat d'apprentissage (le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de formation et 3 mois après)

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le dispositif à mettre en œuvre et son financement dépend de votre statut :

<i>Dispositifs</i>	<i>Statut stagiaire</i>	<i>Financeurs</i>
Contrat d'apprentissage	Jeunes de 18 à 29 ans.	Les opérateurs de compétences (OPCO)
Contrat de professionnalisation	Jeunes de 18 à 25 ans Demandeur d'emploi de plus de 26 ans Bénéficiaire du RSA, ASS ou AAH Personne ayant été en CUI	Les opérateurs de compétences (OPCO)
Période de reconversion (PREC) (anciennement Pro-A)	Salarié sans condition d'ancienneté, sans critère de niveau	Les opérateurs de compétences (OPCO)
Le projet de transition professionnelle (PTP) ou CPF de transition	Salarié (ancienneté d'au moins 2 ans consécutifs ou non dont 1 an dans la même entreprise)	Transitions-Pro Guadeloupe

PROGRAMME DE FORMATION

Accueil et Découverte	– Présentation des objectifs de formation – Connaissance de l'environnement professionnel et du métier
UP1 ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT	– Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte – Adopter une posture professionnelle adaptée – Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné – Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant – Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages – Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant – Préparation de l'EP1 (révisions, rédaction des fiches et oraux blancs)
UP2 EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF	– Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement – Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant – Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant – Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle – Préparation de l'EP2 (révisions et écrits blancs)
UP3 EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL	– Organiser son action – Négocier le cadre de l'accueil – Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant – Elaborer des repas – Préparation de l'EP3 (révisions et oraux blancs)
COMPETENCES TRANSVERSES, DIVERS	– Certificat PSC1 – Accompagnement vers l'emploi

METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie active privilégiant :

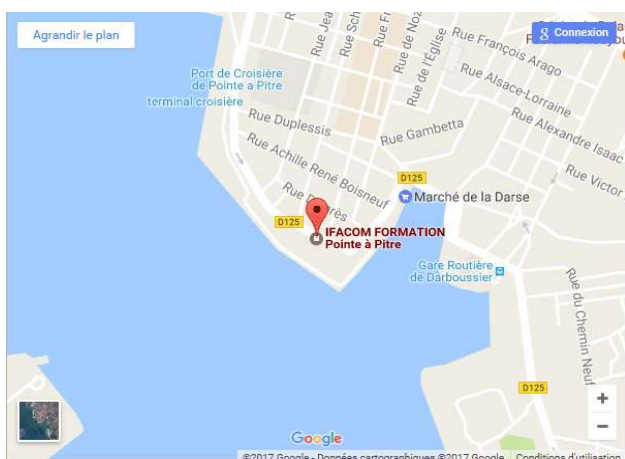
- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation)

Les consultant-formateurs qui animent les projets de formation sont particulièrement efficaces et pédagogues. Ils disposent d'une longue expérience de la formation professionnelle et sont, pour l'essentiel, des praticiens experts dans leur domaine et choisis pour leur expérience concrète, vécue et enrichie au contact des réalités quotidiennes du milieu professionnel.

Leur pédagogie est axée sur :

- La transmission d'une culture professionnelle (culture/métier).
- La pratique de méthodes pédagogiques actives centrées sur le développement du professionnalisme et de l'autonomie.
- L'individualisation du déroulement pédagogique pour répondre aux demandes spécifiques (perfectionnement, réentraînement, ...) et prendre en compte la pratique de chacun.
- La production d'outils documentaires utilisables par chacun.

LIEU DE LA FORMATION



IFACOM Formation
Centre Saint John Perse
Quai Ferdinand de Lesseps
POINTE A PITRE
Tél. : 05 90 93.06.30
Cell : 06 90 33.35.13

L'accessibilité de chaque site IFACOM Formation est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Suite à l'inscription, les solutions adaptées et les aménagements nécessaires à chaque situation de handicap seront mis en œuvre : adaptation de la disposition des tables en salle de formation, adaptation du support de cours pour des personnes ayant une déficience visuelle, aménagements à prévoir avec le formateur, ...

